

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - C.C.A.S.
Compte rendu de la réunion du 14 Janvier 2025

Présents : Mmes Hélène GARCIER-RICHAUD, Valérie BARDINI, Denise BOERI, Jacques-Emmanuel GUENET, Daniel JEAN, Odile LELEU et Agnès SORDET.

Absents : Mmes Annabelle AUTRIC et Brigitte PRÉVOT.

La séance est ouverte à 18h00. Mme Hélène GARCIER-RICHAUD a donné lecture du compte-rendu de la réunion du 06.11.2024. Aucune rectification n'a été demandée. La candidature de Jacques-Emmanuel GUENET a été approuvée à l'unanimité

⇒ **ORDRE DU JOUR** :

- **Approbation de la convention de transmission des documents comptables avec la Préfecture pour la mise en place du Compte Financier Unique (CFU)** : La généralisation des comptes financiers uniques (CFU) obligatoire au 1^{er} janvier 2024, implique une transmission dématérialisée particulière des documents comptables. C'est pourquoi il est nécessaire de passer une convention avec les services de la Préfecture. L'assemblée approuve à l'unanimité cette convention et autorise Mme la Présidente à la signer.
- **Modification de l'objet de la Régie du CCAS** : Le CCAS ne dispose que d'une seule régie, créée en 2003 pour l'encaissement des recettes du vide-greniers. Or il se trouve que d'autres recettes sont générées chaque année par divers dons en espèces (ex. don pour le chauffage de l'église). Jusque-là, ils étaient déposés sur une régie dite « vide-greniers »... Il a donc été convenu avec la Trésorerie de modifier l'objet de la régie de la façon suivante : « *l'encaissement des sommes provenant de la location du domaine public lors de l'organisation du vide-greniers, les menus produits inhérents à cette manifestation et des dons divers* ». Cette modification est approuvée à l'unanimité par l'assemblée.
- **Animations de Noël** : Les participants au repas, organisé pour la première fois dans la salle des fêtes de Faucon (ce qui avait été suggéré par certains) ont été enchantés par ce délicieux et convivial moment d'échanges. Par ailleurs, cette année, 18 colis de Noël ont été confectionnés pour les personnes ne pouvant y participer et 2 boîtes de chocolats ont été offertes aux personnes hospitalisées.
- **Organisation du loto** : Il est prévu le **Dimanche 16 Février 2025**, de 14h à 17h30, à la salle des fêtes. Les cartons seront vendus au prix de 5 € l'unité ou 20 € les 5. Des boissons et des gâteaux seront mis en vente au profit du CCAS.

⇒ **Questions et informations diverses** :

- **Salle des fêtes** : l'achat d'un lave-vaisselle est programmé pour 2025.
- **Prochaine réunion** : elle devrait avoir lieu fin Mars ou début Avril (vote le budget 2025).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.